



16.001

Rapport de gestion 2015 du Conseil fédéral

du 17 février 2016

Le rapport de gestion 2015 du Conseil fédéral a été approuvé par le Conseil fédéral le 17 février 2016.

Ce rapport est publié dans la Feuille fédérale uniquement sous la forme d'un renvoi¹.

Des tirés à part peuvent être commandés à l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL), vente des publications fédérales, 3003 Berne.

Le rapport est par ailleurs publié sur Internet à l'adresse suivante:
www.bk.admin.ch/dokumentation/publikationen/00290/00929/index.html?lang=fr

8 mars 2016

Chancellerie fédérale

¹ En application de l'art. 23 de l'ordonnance du 17 novembre 2004 sur les publications officielles (RS **170.512.1**), la publication dans la Feuille fédérale du rapport de gestion du Conseil fédéral se limite à la mention du titre et au nom de l'organisme auprès duquel il peut être obtenu, conformément à l'art. 13, al. 3, de la loi du 18 juin 2004 sur les publications officielles (RS **170.512**).

